
La plume : instrument d'affirmation de la mère-éducatrice

Sylvie Moret Petrini

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/edl/869>
DOI : 10.4000/edl.869
ISSN : 2296-5084

Éditeur

Université de Lausanne

Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2016
ISBN : 978-2-940331-48-2
ISSN : 0014-2026

Ce document vous est offert par Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne

**Référence électronique**

Sylvie Moret Petrini, « La plume : instrument d'affirmation de la mère-éducatrice », *Études de lettres* [En ligne], 1-2 | 2016, mis en ligne le 01 mai 2019, consulté le 03 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/edl/869> ; DOI : 10.4000/edl.869

Ce document a été généré automatiquement le 3 février 2020.

© Études de lettres

La plume : instrument d'affirmation de la mère-éducatrice¹

Sylvie Moret Petrini

A 2 – mois, les sourcils de Gonzalve poussent ; ils sont si blonds qu'ils se voyent peu.
[...] A 10 semaines – Mon fils cause beaucoup & souvent il rit aux éclats – A 3. mois.
Depuis 15 jours Gonzalve ne pleure presque plus, excepté lorsqu'on le change ou qu'il a quelque crise de mal pour les dents ; il est extrêmement gracieux et gentil [...]
] A 6 mois. Gonzavle est le plus bel enfant du monde c'est l'avis général. Il fait beaucoup de progrès en intelligence et tend fort bien les bras à sa Nourrice & à moi²

- 1 Ces quelques lignes, issues du journal qu'Aimée Grand d'Hauteville a consacré durant deux ans à son premier fils, Paul Daniel Gonzalve, témoignent de façon éloquente d'une évolution que connaît la famille au cours du XVIII^e siècle. Elle touche tous ses acteurs : le père, la mère, mais aussi l'enfant. Pour Lawrence Stone, elle consiste en l'émergence d'un mode d'éducation « maternal, child-oriented, affectionate and permissive »³. Yvonne Knibiehler relève pour sa part que « l'amour maternel, consécration totale de la mère à son enfant, devient une valeur de civilisation et un code de bonne conduite »⁴.
- 2 L'« irrésistible ascension de l'amour maternel », ou « invention de la bonne mère » est clairement perceptible dans la littérature depuis les années 1760. Dans les romans, les plumes féminines orchestrent même « un véritable plaidoyer promaternel »⁵. La mère donnée en modèle est proche physiquement et émotionnellement de ses enfants, ce qui implique d'élever ces derniers au sein de la famille. La nouvelle conception bourgeoise de la relation mère-enfant se double d'un rôle éducatif important, allant bien au-delà de la fonction première de génitrice et nourricière attribuée traditionnellement à la femme. Analysant la littérature destinée aux mères qui paraît dans l'espace francophone entre 1760 et 1830, l'historienne Jennifer Popiel a mis en évidence le consensus dominant à propos du règne maternel : la mère doit allaiter son enfant, l'éduquer durant la prime enfance, lui fournir un modèle irréprochable par sa conduite vertueuse et prendre soin de sa santé⁶.
- 3 La production de manuels et de recueils de conseils à l'intention des mères, en forte augmentation, atteste non seulement de la nouvelle importance que revêt la figure

maternelle mais de la « pression exercée sur les femmes mariées pour définir leur rôle familial »⁷ ; un rôle central que vient renforcer toute une iconographie mettant en scène mère et enfants. C'est dans cette période de redéfinition de la fonction des mères – et des pères – que se développent de nouvelles pratiques d'écriture personnelle, encore peu étudiées jusqu'à aujourd'hui : en l'occurrence la tenue de journaux dans lesquels les parents s'attachent à consigner le développement de leur enfant dès sa naissance. Ces écrits, disséminés dans les archives, et dont la Suisse romande fournit de beaux exemples, offrent un témoignage privilégié de la réception de la littérature d'éducation par les mères, et parfois de la distance prise à l'égard des idées véhiculées par celle-ci. Ils pourraient même, du moins telle est l'hypothèse de cette contribution, avoir représenté un instrument d'affirmation de la mère éducatrice.

Sept journaux d'éducation romands

- 4 Un inventaire mené dans les fonds privés des archives et bibliothèques de Suisse romande nous a permis de mettre à jour sept journaux que l'on peut appeler d'éducation, soit de véritables chroniques d'observation de leur enfant rédigées par des mères entre 1790 et 1820. C'est à la fois peu et beaucoup. Beaucoup, en raison de la nouveauté d'une telle pratique, et de la richesse de ces sources. Peu, bien sûr, en termes quantitatifs. Même si ce corpus est plus important, pour l'heure, que celui qu'on connaît pour la France, qui se limite à deux journaux : celui tenu par Charlotte Coquebert de Montbret pour sa fille Cécile, entre 1784 et 1799, et celui rédigé par Adélaïde de Castellane vers la fin des années 1790, dans des circonstances du reste particulières : craignant de ne pas survivre à son second accouchement, la scriptrice avait pris des notes sur son fils afin de guider le père qui devait assumer la suite de son éducation⁸.
- 5 Le premier journal d'éducation romand en date est de la plume d'une Vaudoise, Louise Miéville (v. 1757-1836), tout comme le dernier, rédigé une trentaine d'années plus tard par Julie Marcel (1801-1833), fille du médecin Mathias Mayor. Les cinq autres journaux émanent de la haute bourgeoisie genevoise. Leurs scriptrices sont Françoise-Marie-Antoinette Gautier, née de Tournes (1769-1849), Aimée-Philippine-Marie Grand d'Hauteville (1791-1855), Adélaïde-Louise-Nicolasie, dite Adèle Le Fort née Mestrezat (1793-1884) et Louise Plantamour née Saladin (1791-1872).
- 6 Notre première scriptrice, Louise Miéville entame la rédaction de son journal d'éducation trois mois après la naissance de sa première fille Julie. Elle le lui destine explicitement. « Tu seras en âge de te conduire par toi-même ma chère fille, écrit-elle, lorsque je te remettrai ce journal que j'aurais désiré commencer plus tôt »⁹. Au fil des naissances – Caroline (1792), Gabrielle (1793), Emilie (1796) et Henri, le garçon tant attendu qui naît en 1800 – Louise ouvre son récit à ses autres enfants. Le projet d'écriture revêt une double finalité dont elle fait part à son journal en 1801, plus d'une décennie après y avoir consigné ses premières remarques :

Dormez chères amies, cher petit Henry, tandis que votre mère travaille pour vous, toute occupée de projets pour votre éducation ; qu'elle s'examine avec soin pour voir les fautes qu'elle peut avoir commises afin de les réparer aidée du secours de Dieu¹⁰.
- 7 Sa manière d'accomplir ses tâches maternelles constitue l'un des aspects dont Louise doit rendre compte devant son créateur, devoir qu'elle conjugue avec l'observation de ses enfants. Le journal d'éducation rejoint ici en partie la tradition du journal piétiste

d'introspection, destiné à l'examen de conscience quotidien. Du moins dans son intention. Nonobstant l'importance attribuée à la tâche, la rédaction s'espace en effet rapidement, passant de douze entrées pour l'année 1791 à une entrée pour les années 1794 et 1795, pour s'interrompre en 1805. Louise apparaît dépourvue des moyens nécessaires à une écriture régulière. Non seulement elle manque de temps – ce qu'elle déplore à chaque prise de plume, regrettant de ne pouvoir écrire davantage – mais le décès de son époux Henri, successivement pasteur à Colombier, Villars-le-Grand puis Montpreveyres, péjore une situation financière déjà précaire au point que Louise est contrainte de travailler comme institutrice et maîtresse de pension pour jeunes filles. Elle ne reprendra son journal qu'en 1815, alors que son dernier-né Henri est âgé de 15 ans.

- 8 La seconde scriptrice, Julie Marcel commence son journal le jour de la demande en mariage que lui soumet le banquier Félix Marcel. Elle enregistre dans son écrit la signature de son contrat de mariage et la célébration de l'union avant d'y annoncer la naissance de son premier enfant. Le journal, tenu de 1819 jusqu'à son décès, conservera un genre hybride, associant les informations sur ses enfants et leur développement à des notations plus personnelles – consacrées par exemple à ses ennuis de santé – ou familiales telle l'annonce du décès de parents proches. Tout comme le journal de Louise Miéville, il revêt une forte dimension spirituelle. A travers l'observation des événements touchant à la vie et au développement de ses enfants, la jeune femme cherche, en suivant les principes providentialistes, les traces des bienfaits divins à son égard¹¹.
- 9 La Genevoise Marie Gautier, épouse de François Gautier qui œuvrait dans le négoce et dont on sait qu'il fut adepte du mouvement mystique des *âmes intérieures* actif à Lausanne à cette période, et une relation proche de Germaine de Staël lorsqu'elle s'y intéressa¹², a tenu quant à elle deux journaux d'éducation. A la naissance de son fils aîné – futur professeur d'astronomie à l'Académie de Genève –, elle ouvre un volumineux cahier soigneusement revêtu d'une couverture de parchemin sur laquelle a été collé un cœur portant l'inscription : « Journal d'Alfred, 1793 » (voir Fig. 1). Elle y relate sa naissance et les premières semaines de son existence puis prend note des étapes de son développement. Le premier sourire, la percée des dents, les premiers pas, les premiers mots, mais aussi les problèmes de santé, tout y est soigneusement daté. Son second journal, dédié au frère d'Alfred né deux ans plus tard, Charles – futur administrateur de la Caisse d'épargne et directeur de l'Hôpital de Genève – est d'apparence moins recherchée, et plus bref. Il se limite à quinze feuillets découpés retenus par un fil. Mais il suit le même canevas. Naissance, maladies, progrès physiques, intellectuels et moraux, Marie ne change que peu une recette dont elle paraît être satisfaite. Elle poursuit ses annotations dans les deux journaux jusqu'à ce que ses garçons atteignent l'âge de huit ans : ce qui, comme le rappelle l'article « Enfance » de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, correspond à leur entrée dans l'âge de raison¹³. Bien que la mère soit la scriptrice principale, le père apporte à l'occasion commentaires et précisions. Notons que les deux petites filles qui verront le jour au sein de cette famille – Adélaïde née en 1797 et Constance en 1800 – ne paraissent pas avoir fait l'objet d'un journal.
- 10 Les trois autres scriptrices genevoises émanent d'un milieu particulièrement privilégié. Adèle Mestrezat, fille de pasteur, a épousé en 1812 Jean-Louis Le Fort, un jeune juriste qui deviendra procureur général puis conseiller d'Etat. Louise Saladin, fille d'un colonel de cavalerie au service

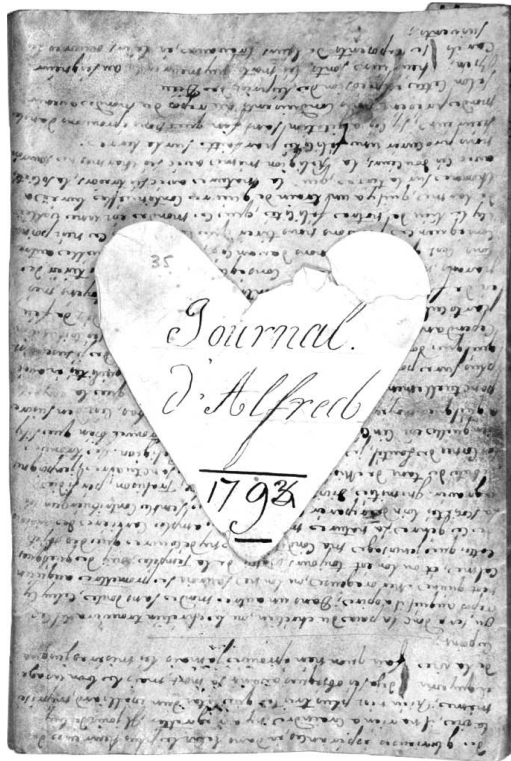


Fig. 1 — Page de couverture du journal rédigé par Françoise-Marie-Antoinette Gautier pour son fils Alfred, 1793-1802, AEG, Archives privées 62, 43 D XIX b1

- 11 de France, se marie en 1813 avec le directeur de l'hôpital, Théodore Plantamour. Quant à Aimée Grand d'Hauteville, née à Amsterdam, ses noces avec son cousin germain Eric-Magnus Grand, qui avait exercé la charge de secrétaire de la légation suisse à Paris avant de reprendre la baronnie Grand d'Hauteville, sont célébrées en 1811 avec un faste resté dans les annales grâce à la relation qu'en fit sa cousine¹⁴. Le couple vit entre Genève et son prestigieux château d'Hauteville à St-Légier.
- 12 Sans doute n'est-ce pas un hasard si les trois journaux entamés par ces jeunes femmes – qui avaient alors entre 21 et 26 ans – entrent dans le « privilège des aînés », pour reprendre la formule de Philippe Lejeune¹⁵ : ils ont été rédigés à l'intention des premiers fils de la famille, et il n'en a pas été retrouvé pour leurs frères et sœurs. Louise Plantamour entame le sien en 1819 quand son fils Emile – futur professeur d'astronomie – a quatre ans, avec un résumé de sa vie. Elle le tient jusqu'en 1834. Aimée commence à écrire à la naissance de son fils Gonzalve, et suit son développement pendant un peu plus de trois ans (1812-1816)¹⁶. C'est Adèle qui se propose le travail le plus ambitieux : son journal intitulé *Histoire de Frédéric Le Fort, Ecrite par sa mère Adèle Le Fort née Mestrezat* compte non moins de trois tomes, entre 1813 et 1820, rédigés à l'intention de son fils, qui deviendra pasteur¹⁷.

Une pratique tant vantée

- 13 Les journaux évoqués ci-dessus présentent d'incontestables similitudes dans leur façon de traduire par la plume le regard à la fois attentif et bienveillant posé sur les enfants. Ceci dit, remonter à leurs éventuels modèles communs et aux influences que les scriptrices ont subies n'est pas chose aisée. Aucune d'entre elles n'expose en préambule les raisons qui

l'incitent à écrire. Mais on peut émettre l'hypothèse que la littérature d'éducation n'y est pas étrangère. Elle suggère en effet explicitement la tenue de tels journaux depuis que Rousseau en a soufflé l'idée par la voix de Julie, la mère modèle que met en scène son roman épistolaire à succès, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, paru en 1761. Lorsque l'héroïne présente à Saint-Preux, le précepteur de ses enfants, ses méthodes d'éducation, elle recommande un support qui semble fort s'apparenter à un journal d'éducation, quoique désigné autrement. Parlant de ses enfants, Julie explique : « je les écoute avec la plus grande attention sans qu'ils s'en doutent ; je tiens un registre exact de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent ; ce sont les productions naturelles du fonds qu'il faut cultiver »¹⁸.

- 14 A la suite de Rousseau, d'autres pédagogues – et en particulier les philanthropinistes allemands – proposeront à leurs lecteurs des formes de journaux fondés sur l'observation de l'enfant. Johann Bernardt Basedow, dans son ouvrage *De l'éducation des princes destinés au trône* (1777) en fait une pratique indispensable à l'éducation princière. Madame de Genlis, « gouverneur » des princes de la maison d'Orléans et auteure prolifique, dont le *Discours sur l'éducation du dauphin paraît après la révolution* (1791), reprend cette idée et suggère de publier les journaux d'éducation des princes afin de servir de modèle au plus grand nombre¹⁹. Johann Heinrich Campe, quant à lui, sort le journal du monde princier pour l'étendre à la bourgeoisie et en fait un document destiné à recueillir des connaissances sur l'enfant et sur les étapes de son développement. Dans le prospectus annonçant son œuvre majeure – *Allgemeine Revision des gesammten Schul-und Erziehungswesens von einer Gesellschaft praktischer Erzieher* [Révision générale de l'ensemble du système scolaire et éducatif par une société de praticiens de l'éducation] – véritable synthèse des idées pédagogiques des Lumières, publiée entre 1785 et 1793, Campe appelle les pères à rédiger des journaux d'observation de leur enfant, et ce, dès leur naissance²⁰. Pour le pédagogue, le fait de connaître l'enfant allait permettre d'édicter des règles d'éducation universelles.
- 15 La littérature d'agrément ne reste pas à l'écart de ce mouvement. Restif de la Bretonne, par exemple, dans son roman au titre évocateur, *L'école des pères*, paru en 1776, émet le souhait que cette pratique se répande au sein de toutes les bonnes familles :

J'ai souvent pensé que tous les parens qui aiment la vertu, devraient faire, comme nous, un Journal d'Education, qui passerait des pères aux enfans, car un système de famille serait bien plus efficace que les plus beaux Traités, que les livres de Locke, de Monsieur Rousseau lui-même & de tant d'autre qu'on publie tous les jours²¹.
- 16 Ainsi le journal d'éducation fait l'objet d'une promotion soutenue à la fin du XVIII^e siècle. Mais l'idée est encore reprise au début du XIX^e siècle, par plusieurs auteurs, philosophes ou pédagogues, à l'instar de Louis-François Jauffert, éditeur d'un périodique en 1806. Dans le prospectus qui accompagne la souscription lancée pour sa publication, il affirme avoir rédigé des observations précises sur son premier fils Adolphe, dont il donne des extraits. Il les publie parce que, dit-il, elles « prouveront peut-être que l'observation des enfans n'est pas inutile à la connaissance de l'homme »²² et compare sa tâche à celle de l'un de ses amis sculpteurs qui réalisait tous les ans les bustes de ses trois filles afin de rendre compte du développement de leur physionomie. Des explications qui confirment, si besoin était, à quel point l'intérêt porté à une meilleure connaissance de l'enfant est indissociable de l'anthropologie naissante.
- 17 Il est intéressant de constater que si dans la *Nouvelle Héloïse* la tâche scripturaire est clairement dévolue à la mère, les pédagogues, hommes et même femmes de lettres qui en reprennent l'idée paraissent plus réticents à confirmer cette attribution. C'est en effet

aux pères que s'adressent les philanthropistes, tandis que Mme de Genlis espère convaincre les éducateurs. Quant à Restif de la Bretonne, s'il exhorte les parents à entreprendre cette tâche, il donne toutefois au père un rôle prépondérant. Mais trois décennies plus tard, le contexte a évolué. Un périodique tel que les *Annales de l'éducation*, publié pendant trois ans (1811-1814) par François Guizot, futur ministre de l'instruction publique puis des affaires étrangères, et son épouse, Pauline de Meulan, replacera cette attribution dans les mains des femmes. Ainsi, Pauline de Meulan choisit, pour diffuser ses réflexions dans les colonnes du périodique, la forme d'un journal d'éducation rédigé par une mère de famille, Mme d'Attilly, au sujet de ses deux fillettes de six et huit ans, journal que cette dernière adresse symptomatiquement à son mari momentanément absent. Ce faisant, le journal d'éducation s'éloigne en partie de l'observation effective des deux enfants pour donner l'essentiel de la place aux réflexions pédagogiques.

- 18 Si la littérature peut avoir contribué au développement de la pratique du journal d'éducation, la concentration genevoise dont témoigne notre corpus ne peut manquer de poser la question de la diffusion de cet usage dans l'espace francophone helvétique. Cette concentration doit-elle être imputée à des raisons de conservation ou le hasard aurait-il fait émerger dans le cadre d'un microcosme particulier cette pratique, l'essaimant par le bouche-à-oreille, les liens de parenté ou de sociabilité ? Le milieu de la haute bourgeoisie genevoise façonné par la doctrine calviniste et un certain esprit scientifique se révèle indubitablement propice à la mise en œuvre de telles pratiques. Soulignons ainsi que, chassé par la Révolution, le futur rédacteur des *Annales de l'éducation*, François Guizot, passa lui-même sa jeunesse dans la cité calviniste où il fit ses études au collège et à l'Académie. Il convient également de relever que c'est du même microcosme que s'élèvera la voix d'Albertine Necker de Saussure, dont l'ouvrage bien connu intitulé *L'éducation progressive*, paru en 1828, engage avec fermeté les mères à prendre la plume :

j'exhorte vivement les jeunes mères à tenir un journal exact du développement de leurs enfans. [...]. Il donnera de l'ensemble à leurs idées, de la fixité à leurs projets. [...] Je voudrais un journal véritable où l'on prît acte de chaque progrès, où toutes les vicissitudes de la santé physique et morale fussent marquées, et où l'on trouvât par ordre de date la mesure d'un enfant dans tous les sens. Les mots, les idées, les connaissances, les sentiments, tout ce qui s'acquiert ou se développe serait consigné dans cet écrit ; on y découvrirait la première trace des qualités ou des défauts, et l'on pourrait ainsi juger de leur origine²³.

- 19 La pédagogue genevoise qui, dans son ouvrage, rend un juste tribut aux articles sous forme de journaux publiés par Pauline de Meulan avait, au début des années 1790 déjà, développé théoriquement l'idée d'une telle pratique. Après la naissance de son quatrième enfant, Théodore, elle avait ouvert un cahier annonçant sa volonté de le dédier à sa progéniture et d'y noter ses observations afin de pouvoir, comme elle l'explique :

comparer leurs progrès, leurs connaissances, de mieux connaître leurs caractères en rapprochant les traits épars qui les distinguent ; de pouvoir suivre dès l'origine le germe de leurs défauts pour l'arracher s'il est possible et cultiver les qualités heureuses dont je vois avec tant de plaisir les doux commencements²⁴.

- 20 Nonobstant sa volonté déclarée, Albertine n'avait alors pas été jusqu'à mettre en pratique cet outil pédagogique, se bornant à tracer succinctement le portrait de ses deux aînés avant de refermer définitivement le cahier. Mais sa conviction de l'utilité du support demeura visiblement intacte, puisqu'elle la réaffirme avec conviction en 1828. Peut-être fut-elle même renforcée par la connaissance de la diffusion de l'usage de journaux d'éducation dans certains milieux genevois.

Une priorité : la « conservation » de l'enfant

- 21 Que l'image de la « bonne mère » ne manque pas d'imprégner nos scriptrices se lit, pour commencer, dans l'importance qu'elles accordent à la question de sa santé. Il convient de rappeler à cet égard qu'au cours du XVIII^e siècle, médecins et physiocrates dénoncent la forte mortalité infantile et cherchent les moyens pour remédier à un facteur considéré comme la cause principale du dépeuplement supposé de l'Europe. Pour « conserver » les enfants, médecins et pédagogues – qui cherchent chacun à s'approprier ce domaine²⁵ – choisissent d'agir en direction des familles et surtout des mères, comme le souligne Marie-France Morel, afin qu'elles observent, un certain nombre de prescriptions physiques telles que l'allaitement maternel exclusif, la propreté des langes et du corps par le bain quotidien, la suppression du maillot et la pratique de l'inoculation²⁶. Le succès retentissant de l'ouvrage de Rousseau, *Emile ou de l'éducation*, qui paraît en 1762, propage la plupart de ces nouvelles pratiques dont l'écrivain n'était cependant pas le concepteur²⁷.
- 22 L'importance de la thématique de la santé dans les journaux d'éducation féminins engage à en interpréter l'usage comme la réponse des mères à cette nouvelle responsabilisation. Dans un environnement médical qui refuse plus largement, en cette fin du XVIII^e siècle, le « massacre des innocents » et qui s'applique à trouver des moyens pour contrer cette fatalité (et notamment la politique en faveur de l'obstétrique, l'hygiénisme ou la publication de manuels de conseils), la mère doit rendre des comptes quant à la conservation du nourrisson qui lui est confié. Les journaux rédigés par Aimée Grand d'Hauteville et Adèle Le Fort sont ainsi vite débordés par la thématique des maladies et des soins dispensés. Dans celui de Louise Plantamour, elle en est l'objet premier. Faut-il y voir comme une sorte d'assurance contractée, qui serait destinée à prouver combien la fonction maternelle a été remplie avec zèle pour le cas où l'enfant viendrait à décéder ? L'hypothèse s'avère loin d'être sans fondement, comme en témoignent les sentiments oscillant entre crainte et espérance qu'Adèle confie à son journal d'éducation :
- Je bénis Dieu maintenant de m'avoir envoyé l'Epreuve de son accident et la crainte du croup regardant ces deux chagrins dans le système des compensations comme une chance un peu plus grande, à sa conservation sur laquelle je n'ose fixer mes regards qu'en frémissant tant je me trouve moins digne de mon bonheur que tant de mères qui ne conservent pas leurs Enfants²⁸.
- 23 Sur le chemin difficile de la conservation de l'enfant, quatre étapes apparaissent particulièrement cruciales pour les mères. Ce sont les temps des plus grands dangers pour les enfants, sans grande distinction du reste

89

Table des matières

Ce premier cahier contient depuis la naissance jusqu'à l'âge de

	Page
du Baptême	13
du Vaccin	15
Départ de la garde	22
4 ^e mois accomplis	26
6 ^e mois mis la première robe	31
6 ^e mois fende les bras	34
première dent	41
2 ^e et 3 ^e dent	43
première maladie	55
2 ^e maladie	64
sevrage	71
1 ^{er} plateau	75
Rumeur de rache ou crôte d'adent	76
Fin de ce mal	81
La 12 ^e dent à 14 mois et demi	84

Fig. 2 – Table des matières du premier tome de l'*Histoire de Frédéric Le Fort*, rédigée par sa mère, Adèle Le Fort, BGE, Ms fr. 4645, p. 89.

- 24 entre les couches populaires et les couches privilégiées puisque l'« inégalité biologique » côtoie l'inégalité sociale²⁹ : soit l'apparition de la dentition, l'inoculation – ou la vaccination qui la remplace à partir de la fin du XVIII^e siècle –, le sevrage ainsi que les maladies infantiles. Tandis que les trois premières étapes sont décrites avec un sentiment diffus de victoire à chaque palier franchi, voire à chaque dent percée, ce sont les maladies, du fait de leur récurrence, qui trouvent une place particulièrement importante dans les journaux.
- 25 Les soins donnés à l'enfant ne constituent toutefois qu'une petite partie du travail maternel en cas de maladie. De fait, les journaux d'éducation servent de support à une pratique scripturaire définie par Jean-Baptiste Fressoz en termes d'écriture médicale profane mais expérimentée³⁰ ; soit une description des maux qui reposent sur des manuels tels que *l'Avis au peuple sur sa santé* du médecin lausannois Samuel-Auguste Tissot (1763) ou le *Guide du malade* de La Marque (1779). Dans les journaux, tout comme dans les consultations épistolaires – pratique fortement investie par les femmes³¹ – les mères observent et décrivent le plus précisément possible l'état de santé de l'enfant (état général, urine, matière, couleur de la peau), ainsi que les symptômes de la maladie. Entre l'appel au médecin et les tentatives de soigner par soi-même ou de laisser faire la nature, les mères réagissent au coup par coup en fonction des symptômes. L'observation est à la base des soins, mais sert également la prévention. Aimée Grand d'Hauteville dont le fils Gonzalve est sujet à plusieurs crises de croup est ainsi capable de repérer l'arrivée prochaine d'une crise :

Il a été à merveille pendant 2 mois au bout desquels sa manière d'être une certaine disposition que je connois bien maintenant & qui consiste surtout à de la chaleur à la tête à de la disposition au rhûme de cerveau, un manque d'appétit & un peu de rognerie, me donnoit tout lieu de craindre un retour de croup³².

- 26 La jeune mère prend note également – de façon détaillée – des recettes de remède tels le collier de farine de graines de lin, l'eau de poulet ou de corne de cerf et le bouillon d'escargots. La précision avec laquelle elle consigne les prescriptions du médecin de famille à la réputation européenne, Pierre Butini – appelé plus de quarante fois en deux ans – ainsi que leurs effets sur Gonzalve, la volonté de savoir d'Aimée – qui demande pour son instruction que le médecin la renseigne, par exemple, sur la nature exact du croup de son fils –, tout indique chez elle le dessein de faire du journal un objet utile. Construit par l'expérience qu'il accompagne, il donne assez d'assurance à sa scriptrice pour décider elle-même des médicaments à administrer à son enfant voire pour contester une prescription médicale. Lorsque Gonzalve tombe malade, le 15 mars 1814, Aimée couche quelques lignes sur le papier qui montrent assez la surveillance à laquelle se livre cette dernière qui entend bien utiliser ses connaissances pour seconder voire orienter le médecin :

Je ne doutais pas que l'Emétique ne fut suffisant d'autant que Mr Butini m'avait dit à l'avance qu'on pouvait commencer par là lorsqu'on s'y prenoit tout de suite. Cependant il a jugé que ce seroit imprudent et a voulu les sangsues, qu'il a placées lui même. Jamais secours n'ont été plus prompts puisqu'elles étoient déjà tombées à 11h 15. Ce croup s'annonçoit avec violence la gêne de la respiration est la chose importante à observer beaucoup plus que la toux ; c'est d'après elle que les sangsues ont été jugées nécessaires Mr. Butini en vouloit 3. Sur ce que je lui ai observé qu'il [Gonsalve] avait été éprouvé longtemps de celles qu'on avait mises pour la rougeole. Il s'est résumé à 2. qu'on devoit laisser couler pendant 1h1/2³³.

- 27 Les journaux rédigés par les mères montrent de façon très claire leur prééminence dans ce domaine. L'emploi privilégié de la première personne du singulier par Louise Miéville, Marie Gautier, Aimée Grand d'Hauteville, Adèle Le Fort et Julie Marcel, témoigne à la fois d'une réalité dans les pratiques et d'une appropriation assumée. Louise Plantamour – dont le journal traduit la volonté de se passer le plus possible du médecin – est la seule à utiliser le pronom indéfini ou la première personne du pluriel associant le mari aux soins, ce qui semble rendre compte d'un investissement paternel plus fort. Elle sait cependant aussi s'en distancier lorsqu'interviennent des divergences comme à la suite d'une violente chute du jeune garçon contre une balustrade, le 10 août 1821 :

Je lui ai donné un peu de vin d'Espagne qui la remonté, et il est resté tranquille au bout de deux h. il étoit bien. Cependant son Père a consulté Mr Maunoir qui a dit qu'il falloit le ménager un jour ou deux pour la nourriture et lui faire prendre de la calaguala ce que nous avons fait³⁴.

- 28 Ici l'écriture rend compte du bien-fondé de l'avis maternel ; pour Louise, le recours au médecin – Jean-Pierre Maunoir – était, comme elle l'avait immédiatement jugé, inutile.

S'attacher son enfant

- 29 A partir du XVIII^e siècle, comme nous l'avons dit plus haut, les mères sont fortement encouragées à allaiter elles-mêmes leurs enfants. Diverses études confirment toutefois que certains milieux demeurent réticents à adopter cette pratique. A Genève, les analyses démographiques d'Alfred Perrenoud rendent compte du fait que la mise en nourrice restait très répandue, et qu'elle avait un impact direct sur la mortalité infantile : les tables qu'il a élaborées sur la base des registres des décès montrent une augmentation importante du pourcentage de décès d'enfants en nourrice avant leur onzième mois par rapport aux enfants élevés à la maison (de 10 % entre 1730 et 1739 à 30,8 % entre 1775 et

1784) que l'historien impute à un accroissement de la mise en nourrice qui elle-même résulterait selon lui de la conjoncture économique et du travail des femmes devenu plus fréquent³⁵. Dans le monde des élites où elle demeure très vivace, la pratique n'est pas utilitaire, mais davantage un phénomène culturel³⁶. Or, parmi les rédactrices des journaux d'éducation, seule Aimée Grand d'Hauteville n'allait pas son enfant, et héberge une nourrice à demeure. Ce choix, qui résulte d'une décision familiale rencontre au reste l'incompréhension de sa correspondante et amie, Clarisse Zollikoffer, née Schérer :

Quoiqu'il me soit impossible de concevoir ma tendre amie, les motifs qui peuvent engager ta famille à te priver du bonheur de nourrir ton enfant, et à t'empêcher de remplir envers lui le premier et le plus doux des devoirs d'une mère, tu m'en parles d'un ton à me faire supposer que cette résolution est irrévocable³⁷.

- 30 La vive réaction de Clarisse, comme le fait que les autres scriptrices optent pour l'allaitement maternel sans juger nécessaire de justifier leur choix, pourrait être le signe d'une adhésion plus répandue, à ce moment-là et dans ce milieu spécifique, à cet usage.
- 31 Les historiens qui se sont intéressés à la thématique de l'allaitement soulignent que Rousseau développe dans ses écrits une nouvelle argumentation. Il exhorte les femmes à assumer elles-mêmes cette tâche non pour des motifs médicaux, mais en raison du lien affectif que cette proximité charnelle, entre mère et enfant, permettrait de nouer. Dans l'*Emile*, l'auteur soutient que les enfants séparés de leur mère dès leur naissance reporteront les sentiments de tendresse et de respect vers leur nourrice³⁸. Ce discours, qui met en avant l'attachement filial et la concurrence que pourrait lui faire la nourrice, a marqué les esprits comme en témoignent les journaux d'éducation. La préférence que les enfants doivent afficher pour leur mère devient une preuve que celles-ci remplissent leur fonction d'une façon satisfaisante.
- 32 Dans le journal d'Alfred et de Charles, Marie Gautier lie ainsi clairement allaitement et attachement en déclarant à propos de son second fils, Charles : « il aime toujours davantage à teter et s'attache par conséquent fort à moi »³⁹. La jeune scriptrice genevoise répète inlassablement cette préférence de l'enfant à son égard et la tendresse qu'il lui manifeste, discours largement repris par le père lui-même : « il est caressant et affectueux, surtout pour sa bonne mère, qu'il préfère fortement & avec raison à toute, si ce n'est au bonbon »⁴⁰. Dans le journal d'Adèle Le Fort, le discours est plus que répétitif même si les premiers temps, l'observation ne permet pas de confirmer ce que la scriptrice attendait. Bien qu'elle l'allait, Frédéric affiche une préférence pour sa bonne. La jeune mère, qui cherche une explication, paraît la trouver dans le fait qu'elle ne porte que rarement son garçon :
- Je devrais être jalouse de ce que ce n'est pas moi sa nourrice qui ai ses premières caresses mais il aime mieux sa bonne parce qu'elle le tient beaucoup tandis que je suis fatiguée très promptement en le portant et que je ne le tiens que quelques petits moments⁴¹.
- 33 Malgré son habile tentative de justification, la satisfaction s'exprime pleinement lorsqu'il est enfin possible de clamer, par la voix du journal, ce qui est attendu comme naturel. La mère n'a pas de mot assez tendre pour annoncer sa victoire lorsque son fils la distingue entre tous : « Je suis dans le plus grand transport de joie que m'ait encore fait éprouver la maternité et surtout la douce fonction de nourrice à laquelle je dois cette connaissance de mon petit »⁴². Cette idée est si fortement ancrée dans sa vision de la maternité qu'elle craint que le sevrage ne signe la fin du lien étroit que l'allaitement avait contribué à nouer entre elle et son petit garçon. Lorsqu'elle se rend compte de son erreur, elle s'empresse de faire part, par la plume, de son profond soulagement : « Je croyais qu'il ne

m'aimerait plus, une fois que je ne lui donnerais plus rien. Son Amour platonique me transportat. »⁴³

- 34 Dans la représentation d'un rôle encore fortement influencé par la définition de la bonne mère établie par Rousseau quelque quarante ans plus tôt, le journal d'éducation féminin devient le premier témoin de ces marques d'attachement synonymes de réussite maternelle.

Affirmer son savoir

- 35 Des études ont montré que les femmes de lettres qui se sont emparées de la thématique éducative ont justifié cette intrusion hors de leurs attributions domestiques traditionnelles par leur statut de femme et de mère, qui précisément les rendait particulièrement compétentes pour traiter du sujet⁴⁴. Le discours se perpétue et lorsque Albertine Necker de Saussure cherche à encourager les mères à tenir des journaux d'observation, ce sont les qualités propres à la femme qui sont mises en avant. Elle écrit :

L'étude des enfants isolés devant commencer dès la naissance, il est clair que les mères seules peuvent s'y livrer avec succès. Leur position et les dons particuliers qui les distinguent, les rendent également propres à observer les très petits enfants. Il faut avoir la souplesse d'esprit d'une femme pour suivre ces êtres mobiles dans leurs perpétuelles variations ; tout est chez eux si fugitif et si vague qu'une sorte de vertige gagnerait bientôt l'observateur qui voudrait fixer leurs traits incertains⁴⁵.

- 36 La rédaction d'un journal permet à la scriptrice d'affirmer ses connaissances et d'appuyer ses propres conceptions, car c'est elle qui choisit et agence les éléments dignes d'y figurer. Il est frappant de constater que dans les différents journaux examinés aucune scriptrice ne fait de références directes à ses lectures : aucun philosophe, pédagogue, homme ou femme de lettre, ni médecin n'y est cité. Pourtant, on l'a dit, une palette d'ouvrages cherche, depuis les années 1750, à guider les femmes, de la littérature enfantine à destination des filles aux manuels de conseils à l'usage des mères. Et tout indique que nos scriptrices sont loin de l'ignorer. La littérature d'éducation a sur elles une influence diffuse mais réelle, que ce soit sur leur conception du rôle de mère ou sur leurs interventions éducatives. Conditionnées à un modèle – dont la pratique même de la chronique qu'elles prennent à cœur de rédiger témoigne – elles usent de leur statut maternel et de leur expérience pour faire leurs propres choix.
- 37 Lorsque Marie Gautier a conscience que son comportement n'est pas conforme aux théories sur le sujet, elle le justifie avec aplomb en utilisant le ressort de l'expérience positive. Prenons, par exemple, le bercement des enfants que tous les médecins – à la suite de Buffon – recommandent d'éviter, non seulement pour ne pas leur donner de mauvaises habitudes, mais pour ne pas nuire à leur constitution en causant, pour reprendre les termes du médecin Ballexserd, « de très-fâcheux effets dans leur cerveau encore trop tendre »⁴⁶. Marie Gautier explique sans ciller : « mais ordinairement de 6 à 9 du soir, j'ai bercé le petit et m'en suis bien trouvée en ne le faisant ny trop, ny fortement »⁴⁷. Qu'elle ait jugé utile de préciser l'avoir fait avec délicatesse montre qu'elle est pleinement consciente des théories qui engagent à s'en abstenir. Pour cette scriptrice dont Alfred et Charles sont les premiers enfants, tout comme pour Aimée Grand d'Hauteville, l'écriture se fait affirmation. Il ne s'agit pas ou guère d'exposer ses doutes. Le choix de rédiger une chronique – soit un texte formé de « récapitulations périodiques »⁴⁸ –, plutôt qu'un journal au rythme plus soutenu, voire quotidien, permet une écriture

rétrospective qui induit une forme plus affirmative que réflexive⁴⁹. Observation et expérience se conjuguent pour donner à la mère une compétence qui l'aide à élaborer ses propres théories. « Lorsqu'on sevre », affirme notamment Marie Gautier, « on ne sauroit être trop attentif sur sa dose et la qualité de nourriture donnée à un enfant et pour cela une mère ne doit s'en rapporter qu'à elle même »⁵⁰.

- 38 C'est à un processus d'appropriation et d'affirmation que conduit le journal qui s'adresse à la fois à la mère elle-même, mais aussi au lecteur et dans le cas de la famille Gautier, au père. Ce dernier ne semble pas remettre en cause la prééminence de son épouse. Cependant tout en respectant cette primauté, par sa lecture du journal et par son approbation – écrite – du travail maternel, il se place dans une position de contrôle qui limite *ipso facto* l'autonomie apparente :

Il me reste bien peu à ajouter à tout ce que la chère et bonne compagne de ma vie a dit de notre Alfred & si j'y joint quelques lignes, c'est surtout par gout de m'identifier & venir à elle en tout & particulièrement dans ce qui a quelques rapport au soin de nos chers enfants que la providence nous a confiés⁵¹.

- 39 L'écriture plus régulière d'Adèle Le Fort, qui se rapproche d'un véritable journal personnel, permet l'apparition d'une écriture plus spontanée qui enlève le travail de « réécriture » de la chronique. Elle laisse ainsi transparaître à l'occasion ses doutes face à son nouveau rôle et son inexpérience. C'est le cas lorsque la « garde accouchée »⁵² qui l'avait épaulée depuis la naissance de Frédéric quitte son service :

Je me suis séparée hier au soir de ma garde [accouchée], ce qui a été un chagrin pour moi. Il me semble que sans elle mon enfant deviendra malade ; c'est sur moi à présent que retombe le grand détail des petits soins qu'il exige, c'est moi dorénavant qui serai chargée de sa conduite, ce qui est difficile à présent, n'ayant aucune expérience sur les enfans je ne sais point deviner ce qu'il leur faut à tel ou tel moment j'ai bien mis dans ma mémoire les leçons que la garde m'a données mais sa présence me faisait un repos que je n'aurai plus ; sa bonne ne m'inspirant pas plus de confiance que je n'en ai en moi-même la dessus.

- 40 Le discours qui se poursuit change alors de ton :

on croira peut être que c'est parce qu'elle n'a jamais soigné d'enfant et bien non, je n'en aurais pas davantage pour une expérimentée au contraire, je craindrais de ne pas pouvoir comme à celle-ci faire faire tout ce que je veux comme et quand je le veux ; à présent je suis mon enfans de minute en minute, j'examine en détail comment sa bonne le soigne pour l'arrêter à temps si elle faisait mal⁵³.

- 41 L'immédiateté de l'écriture permet ici de constater que le discours s'est subtilement modifié par la seule action d'écrire. Alors qu'Adèle avouait ses craintes face à sa situation, la plume sert subitement à affirmer son nouveau statut et sa prééminence, un rôle qui renvoie directement à la performativité telle que l'a définie le linguiste John Austin : soit à un énoncé permettant de réaliser une action par le seul fait de sa production⁵⁴. C'est bien le cas dans le journal rédigé par Adèle, où l'affirmation maternelle se voit renforcée par son évocation au travers de l'écriture.

- 42 S'adressant à des lecteurs potentiels – l'enfant, bien sûr, mais aussi le père et peut-être même la famille – le journal tenu par les mères décrit leur conception de la maternité, de l'éducation et des soins dus aux enfants. Il en rend compte avec des nuances. De la mère qui dévoile ses doutes – pour les nier dans le même moment – à la mère qui affirme son savoir, l'écriture se révèle à la fois le miroir et le moyen de l'*agency*, ou marge de manœuvre des scriptrices. Leurs journaux révèlent une présence discrète mais constante du père, qu'il intervienne par la plume pour approuver son épouse, comme le fait

François Gautier, ou qu'il la contredise sur des questions médicales ou éducatives à l'instar de Théodore Plantamour. Mais les mères qui se sont donné la peine de tenir un journal d'éducation, parvenu jusqu'à nous par les hasards de la conservation documentaire, se servent de l'écrit pour réaffirmer sans cesse que ce domaine, dont elles ont été investies, est le leur et qu'elles ont les compétences – que leur donne leur expérience même de mère – pour y régner.

BIBLIOGRAPHIE

Sources manuscrites

- GAUTIER, Marie (née DE TOURNES), GAUTIER François, *Récit de la tendre enfance de Charles, 1795-1802*, Archives d'Etat de Genève (désormais AEG), Archives privées 62 (famille Gautier) 43 DXX f1.
- , *Journal d'Alfred, 1793-1802*, AEG, Archives privées 62 (famille Gautier) 43 D XIX b1.
- GRAND D'HAUTEVILLE, Aimée Philippine Marie, *Journal de Gonzalve, 1812-1816*, ACV, PP 410 C/6/3/52.
- LE FORT, Adélaïde-Louise-Nicolasie (née MESTREZAT), *Histoire de Frédéric Le Fort, écrite par sa mère, 1813-1820*, Bibliothèque de Genève (désormais BGE), Ms fr. 4645.
- MARCEL, Julie (née MAYOR), *Journal, 1819-1834*, ACV, PP 416, ck 2.
- MIÉVILLE Louise, *Journal de la 1ère enfance de mes chers enfans, 1791-1835*, ACV, P Charrière de Sévery Ci 44.
- PLANTAMOUR, Louise (née SALADIN), *Journal d'Emile, 1819-1834*, BGE, Ms. fr. 4786.
- ZOLLIKOFFER Clarisse (née SCHÉRER), *Correspondance, 1811-1855*, ACV, PP 410/C/4/2/12/357-420.

Sources imprimées

- BALLEXSERD, Jacques, *Dissertation sur l'éducation physique des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de puberté*, Paris, Vallat-La-Chapelle, 1762.
- CAMPE, Joachim Heinrich, *Allgemeine Revision des gesammten Schul- und Erziehungswesens von einer Gesellschaft praktischer Erzieher*, Hamburg, Carl Ernst Bohn, 1785.
- DIDEROT, Denis, D'ALEMBERT (éds), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Le Breton, Durand, Briasson, Michel-Antoine David, 1751-1772.
- GENLIS, Stéphanie Félicité de, *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin et sur l'adoption*, Paris, Onfroy, 1790.
- JAUFFRET, Louis-François, *Education pratique d'Adolphe et de Gustave ou Recueil des leçons données par L. F. Jauffret à ses enfans*, s. l., 1806.
- NECKER DE SAUSSURE, Albertine-Andrienne, *L'éducation progressive ou études du cours de la vie / T. 1, Etude de la première enfance*, Paris, A. Sautet, 1828.
- RESTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edme, *L'école des pères*, Paris, Duchêne/Humblot/Le Jai & Dorez/Delalain/Esprit/Mérigot, 1776.

RILLIET-HUBER, Catherine, *Description des fêtes données pour le mariage de Mademoiselle Aimée d'Hauteville, au Château d'Hauteville en Suisse le 23 octobre 1811*, Lausanne, SPES, 1927.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Emile ou De l'éducation*, éd. par Charles Wirz, Pierre Burgelin, Paris, Gallimard, 1969.

—, *Julie ou La nouvelle Héloïse*, éd. par Jean-Marie Goulemot, Paris, Librairie générale française, 2002, (Livre de poche).

Littérature secondaire

AUSTERMAN, Simone, *Die « Allgemeine Revision ». Pädagogische Theorieentwicklung im 18. Jahrhundert*, Bad Heilbrunn, Julius Klinkhardt, 2010.

AUSTIN, John Langshaw, *How to do things with words : the William James lectures delivered at Harvard University in 1955*, ed. by James O. Urmson, Marina Sbisa, Oxford, Clarendon Press, 1975 (1962).

BROUARD-ARENDT, Isabelle, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1991.

—, « De l'auteur à l'auteure, comment être femme de lettres au temps des Lumières ? », in *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, éd. par Nicole Racine, Michel Trebitsch. Bruxelles / Paris, Editions Complexe, 2004, p. 73-83.

CHAPONNIÈRE, Francis, « Frédéric Le Fort : 1813-1890 », *La Semaine religieuse de Genève*, des 17 et 24 Mai 1890 », 1890.

CHARTIER, Roger, « Culture écrite et littérature à l'âge moderne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 56 (2001/4-5), p. 783-802.

FRESSOZ, Jean-Baptiste, « Petite histoire philosophique du risque et de l'expertise à propos de l'inoculation et de la vaccine, 1750-1800 », in *Savoirs en débats. Perspectives franco-allemandes*, éd. par Sezin Topçu, Cécile Cuny, Kathia Serrano-Velarde, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 197-220.

GAUTIER, Léopold, « Lettres inédites de Mme de Staël à François Gautier de Tournes », *Cahiers Staëliens*, 3 (1965), p. 8-14.

GRANDIÈRE, Marcel, *L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, Oxford, Voltaire Foundation, 1998.

GUZZI-HEEB, Sandro, « Mère aimée, mère domestiquée ? Mères valaisannes du XVIII^e siècle et leurs fonctions sociales », *Micrologus*, 17 (2009), p. 437-62.

HANAÏ, Nahema, *Le frisson et le baume : souffrantes et soignantes au siècle des Lumières (France, Suisse)*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2012.

HECHT, Jacqueline, « Le Siècle des Lumières et la conservation des petits enfants », *Population*, 46 (1992/6), p. 1589-620.

HUBLER, Lucienne, « La population sous l'Ancien Régime : la vie fragile », in *De l'ours à la cocarde : régime bernois et révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, éd. par François Flouck, Alain Dubois, Danielle Anex-Cabanis, Lausanne, Payot, 1998, p. 61-78.

JAEGER, Siegfried, « The Origin of the Diary Method in Developmental Psychology », in *Contributions to a history of developmental psychology. International William T. Preyer Symposium*, ed. by Georg Eckardt, Urie Bronfenbrenner, Berlin/New York, Mouton, 1985, p. 63-74.

KNIBIEHLER, Yvonne, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, PUF, 2012 (Que sais-je ?).

- LACQUE-LABARTHE, Isabelle, MOUYSET, Sylvie, « De “ l'ombre légère ” à la “ machine à écrire familiale ” », *Clio*, 35 (2012), p. 7-20.
- LEJEUNE, Philippe, « “ Et le cahier ? ” Journaux en Famille : les Coquebert de Montbret », *Lalies*, 28 (2008), p. 189-203.
- MERCIER, Roger, *L'enfant dans la société du XVIII^e siècle (avant l'Emile)*, Thèse de doctorat, Université de Paris, 1961.
- MESTRAL COMBREMONT, Julie de, *Albertine Necker de Saussure : 1766-1841*, Lausanne, Payot, 1946.
- MOREL, Marie-France, « Enfance », in *Dictionnaire européen des Lumières*, éd. par Michel Delon, Michel Blay, Paris, PUF, 2007.
- MORET PETRINI, Sylvie, *Pratiques éducatives familiales et écriture du for privé en Suisse romande (1750-1820)*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne, 2015.
- PERRENOUD, Alfred, *La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle : étude démographique*, Genève/Paris, Librairie Jullien/Champion, 1979.
- , « Les comportements démographiques », in *L'économie genevoise, de la Réforme à la fin de l'Ancien Régime : XVI^e-XVIII^e siècles*, éd. par Anne-Marie Piuze, Liliane Mottu-Weber, Genève, Georg, 1990, p. 83-130.
- PILLOUD, Séverine, *Les mots du corps : l'expérience de la maladie dans les lettres de patients à un médecin du XVIII^e siècle : Samuel Auguste Tissot*, Lausanne, BHMS, 2013.
- POPIEL, Jennifer J., « Making mothers : the advice genre and the domestic ideal, 1760-1830 », *Journal of Family History*, 29 (2004/4), p. 339-350.
- , *Rousseau's daughters : domesticity, education, and autonomy in modern France*, Durham, University of New Hampshire Press, 2008.
- ROSEN-PREST, Viviane, « Quelques pédagogues huguenots en Prusse à la fin du XVIII^e siècle : le vent des réformes », in *Les Huguenots éducateurs dans l'espace européen à l'époque moderne*, éd. par Geraldine Sheridan, Viviane Rosen-Prest, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 2011, p. 205-236.
- SETH, Catriona, *La fabrique de l'intime : mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- STONE, Lawrence, *The Family, Sex and Marriage : in England 1500-1800*, Harmondsworth, Penguin, 1990 (1977).
- TOSATO-RIGO, Danièle, « In the Shadow of Emile : Pedagogues, Pediatricians, Physical Education, 1686-1762 », *Studies in Philosophy and Education*, 31 (2012/5), p. 449-463.

NOTES

1. Cette contribution est liée à une recherche qui a reçu le soutien du Fonds national pour la recherche scientifique (FNS), subside Marie Heim-Vögtlin ; voir S. Moret Petrini, *Pratiques éducatives familiales et écriture du for privé en Suisse romande (1750-1820)*.
2. A. Ph. M. Grand d'Hauteville, *Journal de Gonzalve, 1812-1816*, p. 6, 7 et 9.
3. L. Stone, *The Family, Sex and Marriage in England 1500-1800*, p. 254.
4. Y. Knibiehler, *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, p. 65.
5. Cf. I. Brouard-Arends, *Vies et images maternelles dans la littérature française du dix-huitième siècle*, p. 347 et 409.

6. J. J. Popiel, « Making mothers » et Rousseau's daughters.
7. S. Guzzi-Heeb, « Mère aimée, mère domestiquée ? », p. 444.
8. Voir Ph. Lejeune, « “ Et le cahier ? ” », et la récente édition du texte d'Adélaïde de Castellane dans C. Seth, *La fabrique de l'intime*, p. 907-965.
9. L. Miéville, *Journal de la 1ère enfance de mes chers enfans, 1791-1835*, p. 1.
10. *Ibid.*, 13 juin 1801, p. 42.
11. J. Marcel, *Journal, 1819-1834*.
12. L. Gautier, « Lettres inédites de Mme de Staël à François Gautier de Tournes », p. 8-14.
13. A. D'Aumont, « enfance », in Diderot et D'Alembert, *Encyclopédie*, t. 5, p. 651 sq.
14. C. Rilliet-Huber, *Description des fêtes données pour le mariage de Mademoiselle Aimée d'Hauteville*.
15. P. Lejeune, « “ Et le cahier ? ” », p. 202.
16. A. Ph. M. Grand d'Hauteville, *Journal de Gonzalve, 1812-1816*. La scriptrice commence la rédaction alors que son fils est âgé de cinq semaines.
17. A.-L.-N. Le Fort, *Histoire de Frédéric Le Fort, écrite par sa mère, 1813-1820*. Notons que le père, Jean-Louis Le Fort, gardera lui-aussi trace de la naissance de son fils, par le biais, traditionnel, d'une liste des naissances qu'il commence, comme il se doit, par une première notice consacrée à son mariage. Sur Frédéric, voir le portrait que lui consacra Francis Chaponnière après sa mort : F. Chaponnière, « Frédéric Le Fort : 1813-1890 », p. 35.
18. J.-J. Rousseau, *Julie ou La nouvelle Héloïse*, p. 647.
19. S. F. de Genlis, *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin et sur l'adoption*, p. 45.
20. Cf. S. Austermann, *Die “ Allgemeine Revision ”*, ainsi que V. Rosen-Prest, « Quelques pédagogues huguenots en Prusse à la fin du XVIIIe siècle ». Dans le prospectus de cette publication, Campe déroule le canevas que devraient suivre les pères qui acceptent d'entreprendre ce travail, cf. S. Jaeger, « The Origin of the Diary Method in Developmental Psychology », p. 64.
21. N.-E. Restif de La Bretonne, *L'école des pères*, t. 2, p. 87.
22. L.-F. Jauffret, *Education pratique d'Adolphe et de Gustave*, p. 5.
23. A.-A. Necker de Saussure, *L'éducation progressive*, p. 136 sq.
24. J. de Mestral Combremont, *Albertine Necker de Saussure*, p. 71.
25. D. Tosato-Rigo, « In the Shadow of Emile ».
26. M.-F. Morel, « Enfance ».
27. Cf. R. Mercier, *L'enfant dans la société du XVIIIe siècle*, p. 7-10, ainsi que Marcel Grandière, *L'idéal pédagogique en France au dix-huitième siècle*, p. 129-146.
28. A.-L.-N. Le Fort, *Histoire de Frédéric Le Fort*, t. 2, p. 17.
29. Cf. L. Hubler, « La population sous l'Ancien Régime », p. 65.
30. J.-B. Fressoz, « Petite histoire philosophique du risque et de l'expertise à propos de l'inoculation et de la vaccine », p. 214.
31. Cf. S. Pilloud, *Les mots du corps*, p. 52.
32. A. Ph. M. Grand d'Hauteville, *Journal de Gonzalve*, p. 104.
33. *Ibid.*, 15 mars 1814, p. 54.
34. L. Plantamour, *Journal d'Emile, 1819-1834*, p. 19.
35. A. Perrenoud, *La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle*, p. 415.
36. A. Perrenoud, « Les comportements démographiques », p. 120.
37. Lettre de Clarisse Zollikoffer à Aimée Grand d'Hauteville, St-Gall, 15 février 1812, Archives cantonales vaudoises (désormais ACV), PP 410 C4/2/12/360.
38. J.-J. Rousseau, *Emile*, p. 93.
39. M. Gautier, F. Gautier, *Récit de la tendre enfance de Charles, 1795-1802*, f° 3.
40. M. Gautier, F. Gautier, *Journal d'Alfred, 1793-1802*, f° 9.
41. A.-L.-N. Le Fort, *Histoire de Frédéric Le Fort*, t.1 p. 34.
42. *Ibid.*, p. 36.
43. *Ibid.*, p. 74.

44. I. Brouard-Arends, « De l'auteur à l'auteure », p. 80.
45. A.-A. Necker de Saussure, *L'éducation progressive*, t. 1, p. 135 sq.
46. J. Ballexserd, *Dissertation sur l'éducation physique des enfans*, p. 85. Voir également J. Hecht, « Le Siècle des Lumières et la conservation des petits enfants », p. 1617.
47. M. Gautier, F. Gautier, *Journal d'Alfred*, f° 2-3.
48. D'après la définition de Ph. Lejeune, « " Et le cahier ? " », p. 201.
49. Pour Roger Chartier, les autobiographies sous l'influence de littérature seraient « le récit idéal de ce qu'aurait dû être l'existence » plus que « la relation de ce qu'elle a été », constatation qui nous paraît pouvoir être élargie – jusqu'à un certain point – aux chroniques. Cf. R. Chartier, « Culture écrite et littérature à l'âge moderne », p. 783.
50. M. Gautier, F. Gautier, *Journal d'Alfred*, f° 4.
51. *Ibid.*, f° 21.
52. La garde accouchée dont le rôle consiste à dispenser les soins au nourrisson semble se distinguer de la sage-femme principalement par son statut social plus élevé, cf. N. Hanafi, *Le frisson et le baume*, p. 455.
53. A.-L.-N. Le Fort, *Histoire de Frédéric Le Fort*, t.1, jeudi 10 août 1813, p. 22 sq.
54. J. L. Austin, *How to Do Things with Words*.
-

RÉSUMÉS

Sur la base d'un corpus de sept journaux d'éducation rédigés entre 1790 et 1820 par des mères dont les origines sociales vont du pastoralat à la haute bourgeoisie et à la noblesse, cet article vise à discuter l'aspect performatif de cette forme d'écriture. Il évalue son impact sur la relation éducative mère-enfant. Il rend compte de l'importance de la thématique de la santé et de la volonté des mères d'affirmer leur prééminence sur les soins à dispenser aux jeunes enfants. Enfin, il s'interroge sur les influences et les facteurs qui ont permis le développement, vers la fin du XVIII^e siècle, de journaux d'éducation, véritables chroniques d'observation du développement de l'enfant.

AUTEUR

SYLVIE MORET PETRINI

Université de Lausanne